

Programme des Investissements d'Avenir
Annonce des lauréats « Cohortes »
Mardi 25 janvier 2011

Discours de René RICOL
Commissaire général à l'investissement

C'est pour moi un immense plaisir d'être ici avec vous. Tout d'abord parce que nous allons parler de santé, d'avancées médicales, de soins, de patients ; et c'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Mais je suis aussi ravi d'être parmi vous, car avec cet appel à projet, j'ai le sentiment que nous réalisons, dans le bon sens du terme, un petit séisme.

En effet, le financement de cohortes – qui consiste, je le rappelle, à suivre une population sur le long terme, pour y rechercher tous les déterminants qui affectent sa santé, son bien-être, son cadre de vie, avant même que les événements, la maladie, les symptômes cliniques, la rechute n'apparaissent – n'était jusqu'à aujourd'hui couvert par aucun dispositif public.

Ni les financements récurrents des établissements, qui ont tendance à privilégier les projets et équipes déjà en place, ni les financements sur projets de l'Agence nationale de la recherche ne permettaient par construction de financer un projet sur 5 à 10 années. 5 à 10 ans, c'est en effet le temps nécessaire pour constituer cet actif formidable pour la recherche médicale que sont les cohortes.

Cette petite révolution, aujourd'hui nous la réalisons grâce aux Investissements d'Avenir, en mobilisant 200M€ dont les revenus, à 3.413%, génèreront sur 10ans plus de 68M€ pour financer 10 grandes cohortes françaises. Le Jury, lui non plus ne s'y est pas trompé, et je ne peux m'empêcher de m'en faire l'écho lorsqu'il adresse ses félicitations à la France pour sa vision stratégique quant au financement des cohortes [*The jury congratulates the French Ministries for their visionary long-term strategy to fund cohort studies*].

Bien sûr, comme l'a rappelé Valérie, nos attentes ont été comblées avec 44 projets reçus, couvrant tous les domaines médicaux et sûrement tous passionnants.

Aussi, au nom du Premier Ministre et au nom de tous les ministres concernés par cet appel à projets, Xavier BERTRAND, Nora BERRA, Christine LAGARDE, Eric BESSON et Bruno LE MAIRE, je souhaite remercier l'ensemble des équipes scientifiques et médicales qui ont répondu à cet appel à projet.

Je veux également remercier l'ensemble des membres du jury et son président, le professeur Nino KÜNZLI, pour le travail accompli en toute rigueur scientifique sur des dossiers complexes et des sujets de santé publique délicats.

Le choix du jury aura donc été difficile, à tel point que les dix projets qu'il a noté « A » et qu'il nous a proposés dépassaient largement la dotation de 200M€ disponible. Nous avons donc dû examiner attentivement et indépendamment chacune des demandes financières afin d'éliminer les dépenses non éligibles et les redondances, ou bien encore afin de s'assurer que les financements pour des personnels non permanents correspondaient bien à un emploi à temps plein. Nous avons, par exemple, « retravaillé » certaines demandes pour des attachés de recherche clinique, lorsque nous nous sommes aperçus que ces derniers ne voyaient pas plus

d'un patient par semaine ! Vous le comprenez, nous avons réalisé un examen impartial en distinguant ceux qui ont eu tendance à tailler un peu large, et ceux qui ont su bâtir un budget au plus juste. Les services des ministères concernés y ont contribué, et je pense pouvoir dire que nous avons retenu dix projets formidables et viables, grâce aux Investissements d'Avenir.

Car il s'agit bien ici d'Investissements d'**Avenir**, dans notre avenir, dans notre santé, c'est pourquoi, en aucun cas il ne s'agit d'un chèque en blanc. Votre responsabilité est immense et à plus d'un titre. D'abord parce que nous devons prouver que le dispositif de financement était le bon. Mais c'est aussi notre devoir auprès des Français et du Parlement de démontrer que les projets sélectionnés auront des retombées économiques et surtout des retombées sociales. Je souhaite donc que nous puissions régulièrement nous rencontrer, tous les ans ou tous les deux ans, pour faire le bilan avec vous sur l'avancement de vos travaux, prendre conscience de vos difficultés et, je l'espère, tirer parti de vos succès.

A très court terme, je souhaite que vous puissiez démarrer vos projets dans les meilleures conditions. Je sais par exemple que certains d'entre vous ont des partenaires industriels qui ont manifesté leur intérêt et il vous faudra maintenant réussir à concrétiser cet intérêt de manière sonnante et trébuchante dans le respect, bien entendu, de l'éthique et de l'indépendance médicale, mais aussi dans le respect et la rémunération de la propriété intellectuelle. Et pour cela, je tiens à vous dire que le Commissariat général à l'investissement peut vous aider. Nous sommes à votre disposition pour mettre toutes les chances de votre côté dans vos négociations.

Pour terminer et avant de vous laisser la parole, je tiens à faire mienne une recommandation du Jury et à vous demander de la généraliser au maximum quand cela vous est possible. Il s'agit d'interroger les patients ou les sujets sains, qui viennent participer à vos cohortes, sur leurs habitudes alimentaires, sur leurs activités physiques, sur leurs liens sociaux et aussi sur leur environnement. Car nous savons tous à quel point ces facteurs affectent notre moral, notre résistance à la maladie ou à sa progression. Nous en sommes tous conscients sans toujours arriver à en déduire des recommandations médicales irréfutables. Je pense que cela serait tout à votre honneur de tous contribuer à repousser les limites de nos connaissances en la matière.

Je vous remercie